



# CARENTAN.info

Bulletin d'informations municipales

*Dans ce numéro :*



*L'été des jeunes*



*La rentrée 2013*

**OCTOBRE 2013**

# Sommaire

- 3 Édito du Maire
- Travaux en ville
- 4 Aires de jeux et square McAULIFFE
- Quartier de la Guinguette
- 5 Travaux sur les équipements sportifs : boulodrome et salle de tennis de table
- Inscription sur les listes électorales
- 6 Médailles à la Ville de Carentan
- 7 Réunion de quartier : Pommenauque
- Chômage et RSA
- 8 Bilan rentrée scolaire 2013
- 10 Gros plan sur AURYS
- 12 Comité seniors : voyage 2013
- 13 État Civil : 1<sup>er</sup> semestre 2013
- 14 Décisions du Conseil municipal
- 17 Jeunesse : voyage à Londres et stage plongée
- 18 Sport : accueil des arbitres du district
- Forum des associations
- Tribune libre
- 19 Fête de l'eau 2013 en images
- 20 Journées du patrimoine 2013
- Bibliothèque municipale : bibliothèque de rue
- 21 Saison culturelle 2013-2014
- 22 Festivités du 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement
- 23 Pour la petite histoire : Carentan dans la guerre de cent Ans
- 24 Programme des manifestations





Au cours des cinq dernières années, j'ai reçu toutes les personnes qui ont souhaité rencontrer le maire. Lors de ces rendez-vous ont été abordés des sujets divers et, dans la mesure de mes possibilités, j'ai essayé avec mes collègues de trouver une solution à toutes les demandes. Par contre je n'ai malheureusement pas apporté

de réponse positive à tous ceux qui venaient pour un emploi, mais j'ai néanmoins essayé de les orienter vers les entreprises ou les services concernés en leur donnant des conseils. Lors de certaines entrevues, j'ai été très frappé de découvrir des cas, heureusement peu nombreux, de personnes complètement désemparées et dans des situations catastrophiques d'un point de vue physique, moral et quelquefois financier, et ce malgré la présence dans notre ville de nombreux acteurs dans le domaine social qui accomplissent leur mission avec compétence et sérieux.

Afin d'avoir un avis extérieur et objectif, la Ville de Carentan a engagé l'an dernier un cabinet pour établir un diagnostic des activités dans ce domaine et assurer une meilleure coordination et une communication entre tous les acteurs. En effet, les intervenants

sont multiples et dépendent des collectivités (Conseil général, Commune), des nombreuses associations caritatives, du secteur médical ou psychiatrique, des services (Caisse d'allocations familiales, bailleurs sociaux, écoles), du domaine de l'insertion (ABEC, Mission locale) ou confessionnel (Paroisse). Nous avons aussi associé les services de gendarmerie ou de police qui sont, avec les élus, les premiers appelés en cas de situation dramatique pour laquelle il faut trouver une solution dans l'urgence.

Tous ces acteurs ont été interrogés et se sont réunis plusieurs fois sous la responsabilité d'un animateur. Des actions prioritaires ont été définies et des groupes de travail ont été constitués pour définir le rôle de chacun, mettre en place des actions pour qu'il n'y ait pas de doublon, et enfin pour définir des procédures d'intervention dans les différentes situations.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) a été sollicité par tous les intervenants pour servir de coordinateur et pour mettre en œuvre les propositions qui devront être validées par le Conseil municipal.

Grâce à l'esprit constructif de chacun, la compétence des professionnels, l'engagement et la motivation des bénévoles, il est permis d'espérer que, tous ensemble, nous serons plus performants pour aider un de nos concitoyens dans une situation dramatique.

Votre Maire, **Jean-Pierre LHONNEUR**

## Vie de la cité Environnement

### TRAVAUX EN VILLE

#### Pour une meilleure qualité de vie et toujours plus d'attractivité



La qualité de vie et l'attractivité d'une ville comme la nôtre ne vont pas sans nouveaux travaux. Nous faisons en sorte qu'ils occasionnent le moins de gêne possible aux riverains et usagers, tout en sachant qu'on ne pourra éviter le bruit des engins ou la restriction de certains stationnements. Alors que vient de s'achever la restructuration de la route de Saint-Côme, vous le constatez, de nombreux travaux sont en cours à Carentan. Le Pôle de santé attendu par tous est en cours pour une livraison fin 2014. La réfection complète du square McAULIFFE, à proximité, va se terminer ce mois-ci, avec la création de jeux pour les enfants. Les anciennes HLM de la Guinguette laissent petit à petit place à une résidence de 15 logements individuels. Des trottoirs viennent d'être réalisés route des Six-Chemins à la demande des riverains, pour améliorer la sécurité des

piétons. Plusieurs rues, en mauvais état, sont en cours de réfection. Un lotissement de 16 parcelles (dont près de la moitié font l'objet d'une réservation), sort de terre dans le quartier des Fontaines. Un tout nouvel immeuble, construit par un promoteur, s'élève place du Marché-aux-Pommes : il va amener de nouveaux résidents en centre-ville. Un centre de distribution de courrier pour quatre cantons va ouvrir courant octobre, route Américaine.

Par ailleurs, un nouveau rond-point, financé à part égale par la Ville et le Conseil général, est en cours à l'intersection de la route d'Auvers et de la route Américaine. Il va permettre une meilleure sécurité ainsi que l'accès à la prochaine usine des Maîtres Laitiers dont les travaux de viabilité commencent cet automne. Sur le site du marché, les vétérinaires vont prendre possession de leur nouvelle clinique tandis que, sur ce même site, les agriculteurs se sont regroupés pour lancer une usine de méthanisation.

Tous ces travaux nécessitent de longues heures et journées de préparation en dossiers de toutes sortes, qui ne font que se multiplier au fil des années et dévorent l'énergie au lieu de l'inciter. En tant que Maire de Carentan et Président de Communauté de Communes et comme beaucoup d'autres collègues je souhaite que les procédures soient simplifiées en matière d'investissement et surtout dans le cas d'implantation d'entreprises. Rappelons que l'acquisition des terrains pour les Maîtres Laitiers date de deux ans et que ce laps de temps n'a été qu'une suite de procédures.

**Jean-Pierre LHONNEUR**,  
Maire



## AIRES DE JEUX ET SQUARE McAULIFFE

Le square McAuliffe prend un coup de jeune !

En juillet dernier, des jeux à destination d'enfants de tranches d'âge variées ont été implantés. La clôture délimitant l'aire de jeux a été posée en septembre. L'autre partie du square va être réorganisée avec des allées refaites en stabilisé renforcé, des massifs recomposés, et avec des bancs et poubelles.

Cette partie fonctionnera comme une place végétalisée ouverte et en relation avec les cheminements existants. Chacun pourra s'y reposer tout en profitant de l'animation du quartier.

Une bande de stationnement en épi sera réalisée le long de la rue de l'Abreuvoir.

On peut noter qu'un jeu à destination des jeunes de 5 à 14 ans a été posé sur le port côté chemin du Grand-Bas-Pays. Il s'agit d'une pyramide à grimper avec un mât et des cordages... Nous sommes sur un port !

**Alain MEUNIER,**  
Adjoint à l'urbanisme



## QUARTIER DE LA GUINGUETTE

### Construction de 15 logements en partenariat avec Manche Habitat

Une convention a été signée entre la Ville de Carentan et Manche Habitat pour une opération de construction de 15 logements qui est en cours à la Guinguette. Les travaux de construction sont réalisés par Manche Habitat entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2013 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2014. La Ville de Carentan se charge des travaux de VRD (voirie et réseaux divers). La convention fixe les conditions de location et de réservation des logements et prévoit ainsi 4 logements réservés aux personnes et aux familles désignées par le Préfet. En contrepartie de sa contribution, la Ville de Carentan bénéficiera de la réservation de 11 logements pour une durée de trente-cinq ans.

**Jean-Pierre LHONNEUR,**  
Maire



## TRAVAUX SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### Salle de tennis de table

Le dossier de la salle de tennis de table avance à grands pas. Après le vote du Conseil municipal, l'architecte a présenté une esquisse approuvée par tous. Au moment où ces lignes sont écrites, l'appel d'offres est en cours. Après désignation des entreprises, les travaux pourront commencer et la mise à disposition de la nouvelle salle devrait être effective pour la reprise du championnat 2014-2015. L'association sportive se verra donc dotée dans moins d'un an d'une structure supplémentaire adaptée à son championnat et aux nouvelles normes.



### Boulodrome

Dans quelques semaines, les membres de l'ABC (Amicale bouliste carentanaise) pourront pratiquer leur activité favorite à l'abri des intempéries dans un bâtiment couvert d'environ 250 m<sup>2</sup>.

Nul doute qu'ils sauront profiter de ce nouvel outil pour augmenter le nombre de leurs licenciés et accueillir un maximum d'amateurs dans cet équipement sportif supplémentaire.

**Christian SUAREZ,**  
Adjoint aux sports



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES Pour voter en 2014

Les prochaines élections politiques auront lieu les 23 et 30 mars 2014 pour les municipales et le 25 mai 2014 pour les européennes. Afin de pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

**Vous n'êtes pas inscrit :** Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Ainsi, pour pouvoir voter en 2014, vous devez vous rendre en mairie au service « Elections » avant le mardi 31 décembre 2013, muni :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins d'un an) permettant d'établir votre nationalité française (Carte nationale d'identité, passeport, certificat de nationalité française)
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.



Pour toute information complémentaire, merci de contacter le service Elections au 02.33.42.74.19 ou vous présenter en mairie.

### Cas particuliers :

**Les jeunes ayant été recensés l'année de leurs 16 ans à Carentan et atteignant 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2014** sont inscrits d'office sur les listes électorales courant octobre 2013. Le service Elections informera les personnes concernées par courrier. Si le courrier, envoyé à l'adresse déclarée lors du recensement, revient en mairie avec la mention « non identifiable » ou « n'habite pas à l'adresse indiquée », le jeune ne pourra être inscrit.

Pour toutes les personnes qui ont atteint **18 ans en 2013 ou avant le 1<sup>er</sup> mars 2014 et n'ayant pas été recensées à Carentan**, il est nécessaire de venir s'inscrire en mairie.

**Changement d'adresse ou d'état civil.** Il est important que vous nous fassiez part de votre changement d'adresse ou de la modification de votre état civil, en mairie, avant le 31 décembre 2013 ; vous pourrez ainsi recevoir la propagande électorale (profession de foi des candidats, programmes, bulletins de vote ...).

**Nicole BARRERE,** Responsable du service Elections



## MÉDAILLES À LA VILLE DE CARENTAN

### Médaille d'honneur régionale, départementale et communale et départ en retraite

Le mercredi 18 septembre 2013, M. le Maire, entouré d'élus et du personnel communal, avait le plaisir de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à quatre agents communaux et à deux élus municipaux. Au cours de cette manifestation, il a souhaité une bonne retraite à une employée communale.

#### MÉDAILLE DE VERMEIL, 30 ANS DE SERVICE

- **Mme Guyslaine CREPIN** : a été élue conseillère municipale le 19 mars 1983, puis adjointe le 24 mars 1989. Mme CREPIN prend alors la responsabilité des affaires scolaires, qu'elle quittera en 2008 pour prendre en charge la jeunesse. Avec M. LANDRY, elle a travaillé à l'élaboration de l'implantation du lycée Sivard-de-Beaulieu, à la construction du groupe scolaire Les Roseaux. Depuis sa prise en charge du service Jeunesse, la Maison des Jeunes a ouvert ses portes aux jeunes de 12 à 17 ans et le centre de loisirs du mercredi accueille les enfants à partir de 4 ans. Mme CREPIN est également membre du bureau de la Communauté de Communes.

- **M. Louis REGNAULT** : élu conseiller municipal le 19 mars 1983, il a été nommé adjoint le 24 mars 1989. M. REGNAULT est devenu premier adjoint de M. LANDRY en 2001 et il est aux côtés de M. LHONNEUR depuis 2008. Dans ses différents mandats, il a eu en charge beaucoup de domaines : l'état civil, le cimetière, la culture, la musique, la bibliothèque, la communication, toutes les manifestations patriotiques, notamment les anniversaires du Débarquement. Il est chargé des relations avec les associations et il est aussi à l'initiative du Festival des marais avec Thierry DE SCITIVAUX. Président du Centre de secours, de l'amicale du personnel, membre du conseil de surveillance de l'hôpital, il est également membre de la Communauté de Communes au sein de laquelle il est chargé de la communication.

- **M. Bernard JOURDAN** : après une période dans le secteur privé, M. JOURDAN a été recruté le 9 novembre 1982 au service Espaces verts. Il est apprécié par ses collègues et par sa hiérarchie. C'est lui qui, avec ses collègues, contribue à rendre notre ville si fleurie et si agréable.

- **M. Joël LECLERC** : après avoir travaillé dans le secteur privé, M. LECLERC a été recruté le 16 septembre 1982 au restaurant scolaire puis aux services techniques. Il a été nommé au service Police le 1<sup>er</sup> novembre 1989. Il a participé activement à l'élaboration du programme de vidéoprotection. Aujourd'hui, 15 caméras contribuent à réduire les incivilités en ville. Il travaille étroitement avec les services de gendarmerie et participe chaque semaine aux réunions de concertation entre le Capitaine de gendarmerie, le Maire et l'Adjoint à l'urbanisme. Il est également membre d'un comité qui se réunit tous les deux mois et qui est composé de Manche Habitat, des services sociaux, de la commission logement, de l'Adjoint à l'urbanisme et du Maire.

#### MÉDAILLE D'ARGENT, 20 ANS DE SERVICE

- **Mme Sophie HAVIN** : a été recrutée le 1<sup>er</sup> septembre 1992 au service restauration du groupe scolaire maternelle Les Roseaux où elle officie toujours. Chaque jour, avec ses collègues, elle sert soixante enfants de deux à cinq ans.

- **M. Rodolphe ROBERT** : a été recruté le 1<sup>er</sup> octobre 1992 en qualité de « chargé de cours » à l'école municipale de musique. Il enseigne la trompette, dirige l'orchestre d'harmonie junior et participe à l'orchestre d'harmonie. C'est lui qui, au cours des cérémonies du 6 juin, interprète la sonnerie aux morts devant les vétérans, généraux et de nombreux hommes de troupe et autres officiels.

#### DÉPART À LA RETRAITE

- **Mme Chantal LEPELTIER** : a été recrutée en 1990 en qualité d'agent d'entretien de la salle de tennis de table, du gymnase des Hauts-Champs et des groupes scolaires. Très discrète, elle a donné entièrement satisfaction à ses supérieurs. Elle a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 13 avril 2013.

**Anne-Solène FOSSARD,**  
Secrétaire générale adjointe de Mairie



## RÉUNION DE QUARTIER POMMENAUCQUE



Le mercredi 27 mars, dans les anciens locaux de la Communauté de Communes, M. LHONNEUR, Maire, et des Adjointes avaient invité les habitants du quartier Pommenauque pour une réunion rencontre et échange.

Une usine de méthanisation se construit à côté : y aura-t-il des nuisances ? C'est sur cette question que l'échange s'est engagé. Pour répondre, M. LHONNEUR a expliqué le fonctionnement de l'usine, les exigences des transports, les traitements confinés, la diminution des épandages (nitrates), l'intérêt pour les agriculteurs qui se sont regroupés, pour l'usine Dupont d'Isigny ; il a ensuite expliqué l'évolution prévue de la future usine des Maîtres Laitiers.

Afin d'améliorer les conditions de vie de chacun, les élus ont noté différents problèmes :

- téléphone, internet à Pommenauque 2 ;
- entretien de voirie, accès à la voie verte ;
- signalétique à Pommenauque 1 et 2, en ville...
- amélioration de l'environnement.

Pour conclure ce moment d'échange, le Maire a informé que des jeux seraient installés dans le square McAuliffe, en liaison avec le Pôle santé, ainsi qu'un jeu d'escalade en corde sur le port.

**Annie-France FOSSARD,**  
Adjointe

## Social

### CHÔMAGE et RSA Données fournies par Pôle emploi

#### NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CATÉGORIE A)

|              | Carentan | Canton de Carentan |
|--------------|----------|--------------------|
| juillet 2011 | 294      | 458                |
| juillet 2012 | 313      | 487                |
| juillet 2013 | 333      | 530                |



- catégorie A : demandeurs d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte de 78 heures ou moins au cours du mois ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue de plus de 78 heures au cours du mois.

#### RSA

Au 31 août 2013, le nombre d'allocataires du RSA s'élevait à 223 (220 au 31/12/2012).



## BILAN RENTRÉE 2013

2 360 élèves ont repris le chemin de l'école. Ils étaient 2 335 l'année scolaire dernière. Les effectifs sont en hausse dans les collèges et lycées (plus 53 élèves) mais en baisse dans les écoles primaires (moins 32 élèves).

Les écoles primaires, qui ont vu la suppression d'une classe chacune, bénéficient pour cette année du nouveau dispositif « un maître en plus » : cet enseignant supplémentaire assurera un mi-temps dans chacune des deux écoles élémentaires pour apporter une aide aux élèves qui en auraient besoin.

### Ecole Les Roseaux

L'école Les Roseaux accueille cette année 278 élèves répartis dans 12 classes : 114 pour les 4 classes maternelles, 164 pour les 8 classes élémentaires.

De nouveaux enseignants ont été accueillis pour cette rentrée : Mme LAURENT en maternelle, Mmes BONNEMAINS, LEFÈVRE et LOISEAU en élémentaire, Mme LENOIR, qui intervient en maternelle et en élémentaire sur des compléments de temps partiel et M. Yves MICHEL qui est « enseignant brigade », il assure des remplacements.

Mme FOSSEY assure toujours la direction mais a repris une classe à mi-temps.

### Ecole Les Hauts-Champs

L'école Les Hauts Champs accueille 181 élèves répartis dans 8 classes : 69 élèves dans les 3 classes maternelles et 112 dans les 5 classes élémentaires. L'équipe enseignante est stable, elle voit l'arrivée de Aurélie EUDES et de Stéphanie FRANÇOISE pour des compléments de temps partiels.

L'école s'est inscrite dans différents projets :

- projets municipaux, musique avec le JMF et théâtre avec Les Embruns ;
- projets EPS (danse, course longue, sports collectifs, athlétisme) de la circonscription ;
- participation au festival « Mange ta soupe » ;
- correspondance scolaire ;
- projets liés à l'environnement.

### Collège GAMBETTA

Des effectifs en hausse.

Le collège Léon-Gambetta a accueilli 417 élèves lors de la rentrée scolaire qui s'est déroulée le 3 septembre 2013. L'établissement compte cette année 17 divisions, 5 classes en 6<sup>e</sup>, 4 classes en 5<sup>e</sup>, 4 classes en 4<sup>e</sup> et 4 classes en 3<sup>e</sup>. A noter l'ouverture cette année d'une unité localisée d'inclusion scolaire pour 12 enfants. Les élèves sont encadrés par 60 adultes, dont 36 professeurs. Les parents des élèves de 6<sup>e</sup> ont été réunis le jour de la rentrée par le principal, M. MARIE, son adjoint, M. POUPINET, et Mme PONTOISEAU, conseillère principale d'éducation, ces deux derniers ayant été nouvellement nommés dans l'établissement. Une deuxième réunion a été organisée à l'attention des parents pour préparer le séjour d'intégration des élèves de 6<sup>e</sup> à Utah Beach, qui s'est déroulé du 10 au 13 septembre. Les parents et leurs enfants ont cette année encore bénéficié de la distribution des fournitures scolaires, un service rendu par le foyer socio-éducatif de l'établissement. L'association sportive du collège a elle aussi repris ses activités et propose dès à présent aux élèves de pratiquer des sports individuels ou collectifs tout au long de l'année. Pour mémoire, les élèves du collège ont obtenu leur brevet à 81 % lors de la session de juin 2013. 40 d'entre eux ont reçu une mention (8 mentions « très bien », 12 mentions « bien » et 20 mentions « assez bien »).

Toute l'année, retrouvez les informations concernant la vie de l'établissement sur le site : <http://collegegambettacarentan.etab.ac-caen.fr/>



## BILAN RENTRÉE 2013

### Lycée Sivard de Beaulieu

Le lycée Sivard de Beaulieu accueille cette année 524 élèves (328 filles et 196 garçons, 192 externes, 332 demi-pensionnaires) répartis de la façon suivante :

- 189 élèves de secondes générales et technologiques (6 classes),
- 133 élèves de premières générales et technologiques (15 élèves en 1<sup>re</sup> L, 40 élèves en 1<sup>re</sup> ES, 49 élèves en 1<sup>re</sup> S et 29 en 1<sup>re</sup> STMG),
- 143 élèves en terminales générales et technologiques (14 élèves en Term L, 50 en Term ES, 49 en Term S et 30 en Term STMG),
- 59 étudiants : 32 en première année et 27 en deuxième année préparant le BTS « assistant de gestion PME-PMI ».

Le personnel du lycée se compose de 43 enseignants, 2 assistants d'éducation à temps plein et 1 assistant d'éducation à temps partiel, 1 conseillère principale d'éducation, 1 infirmière, 5 adjoints techniques, 2 techniciens de laboratoire, 1,5 adjoints administratifs, 1 gestionnaire et 2 personnels de direction.

Le lycée est fortement engagé « pour la réussite de chaque élève » et met tout en œuvre pour permettre à chaque lycéen de s'orienter avec succès vers l'enseignement supérieur.

Les résultats aux examens pour la session de juin 2013 sont excellents.

- 17 élèves se sont présentés au bac L et 17 élèves l'ont obtenu ;
- 39 élèves se sont présentés au bac ES et 35 élèves l'ont obtenu ;
- 36 élèves se sont présentés au bac S et 33 élèves l'ont obtenu ;
- 27 élèves se sont présentés au bac STMG et 26 élèves l'ont obtenu.

Le taux de réussite est donc de **93,3 %**

Afin de promouvoir une plus grande ouverture de nos jeunes sur l'Europe et le monde, le lycée met en place cette année scolaire 3 séjours pédagogiques et culturels :

- Séjour d'une semaine à LANZAROTE aux Canaries en octobre 2013 pour 48 élèves de terminale S,
- Séjour d'une semaine en Sicile en novembre 2013 pour 20 élèves qui étudient l'italien,
- Séjour d'une semaine aux Etats-Unis début 2014 pour une quinzaine d'élèves de terminale ES et L qui sont inscrits en section européenne histoire-géographie.

Parallèlement à ces séjours, le lycée organise pour tous les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>de</sup> générale, des sorties au théâtre soit à Saint-Lô, Cherbourg ou à Hérouville-Saint-Clair.

Une sortie de 3 jours est également prévue en décembre 2013 pour les élèves de terminale STG (Sciences et Technologie de la Gestion).

Le lycée Sivard de Beaulieu est un lycée dynamique qui remplit sa mission au service de l'école et de la République avec exigence, attention et ambition.

### Institution Notre-Dame, Carentan

960 élèves sur 3 sites, sous la direction de Mme JAFFRÉ-BRANTHONNE, encadrés par près de 90 personnes (66 enseignants et une vingtaine de personnel OGEC). 670 repas servis chaque jour.

#### Maternelle et Élémentaire

L'école Notre-Dame accueille cette année 355 élèves : 90 en maternelle (4 classes), 245 en élémentaire (10 classes) et 23 dans la classe itinérante destinée aux gens du voyage qui vivent en roulotte. Cette année une classe élémentaire a été transformée en classe de maternelle.

Les classes de CE2 ont pour projet de séjourner dans le Morbihan. Une sortie pédagogique par trimestre est prévue pour les autres classes.

La classe de grande section a été entièrement restaurée et la cour de récréation de l'école élémentaire a été totalement rénovée et goudronnée.

Deux changements dans l'équipe enseignante avec l'arrivée de Mme Sabrina LECONTE et de Mme Odile LACROIX.

#### Collège

460 élèves répartis sur 18 classes. Collège d'enseignement général prenant en compte chaque élève avec ses difficultés et ses compétences :

- consolidation en français et mathématiques dans les classes de 6<sup>e</sup> ;
- option football en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ;
- section européenne en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ;
- séjours linguistiques et culturels : Italie, Autriche, Espagne et Strasbourg ;
- nombreuses activités péri-éducatives : club d'échecs, chorale (groupe vocal), jardin pédagogique, loisirs créatifs, art floral, club aéronautique – BIA -, théâtre... ;
- propositions de temps de culture chrétienne et de catéchèse aux familles qui le souhaitent.

Résultats DNB 2013 : 97 % de réussite en série « collège » avec 15 Mentions « très bien », 20 Mentions « bien », 27 Mentions « assez bien »... et 100 % en série « professionnelle » avec 7 « assez bien ».

#### Lycée professionnel

145 élèves, avec des effectifs en augmentation. Ouverture - dans le cadre de la réforme - de la 3<sup>e</sup> année de bac pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) - et la poursuite du bac pro logistique. Un partenariat toujours très actif avec les entreprises locales.

Résultats : Certification BEP 100 % de réussite et 83,33 % en bac pro logistique avec 1 Mention « très bien », 2 « bien » et 2 « assez bien ».

Informations recueillies par  
**Annie-France FOSSARD**, Adjointe,  
Présidente du Comité consultatif Affaires scolaires



Aujourd'hui, **GROS PLAN SUR ...**

## AURYS

### L'entreprise

En 2012, AURYS a fêté ses 40 ans à Carentan.

En effet, c'est en 1972, que M. DELAGE, patron depuis 1958 d'une verrerie dans l'Yonne, décide d'étendre ses activités et de s'installer à Carentan. C'est un prospectus de la Ville de Carentan (administrée à l'époque par M. GILLOT), vantant ses atouts et sa capacité d'accueil d'entreprises, qui a séduit M. DELAGE. Il s'installe alors sur le site de l'ancienne usine des célèbres raquettes de tennis GAUTHIER.

Saint-Gobain<sup>1</sup> rachète la verrerie en 1995 ; le groupe apporte à l'usine son savoir-faire en ce qui concerne les « standards » que sont la sécurité au travail, la productivité et le respect de l'environnement.

### Effectif

207 salariés



*L'une des 7 machines de coupe.*

### Les métiers à Carentan

Les services : recherche et développement, marketing et commerce, ressources humaines, administratif, maintenance, logistique/achats (de la commande à la livraison).

Dans le corps de production : des régleurs d'argenteure formés à Carentan et à Saint-Gobain, des coupeurs, des façonneurs, des opérateurs sur machines à commande numérique, des trempeurs, des sérigraphes (qui donnent du motif, travaillent le design des produits).

1. <http://www.glassolutions.fr>



### L'activité principale

Saint-Gobain, c'est environ 200 000 salariés dans le monde entier et qui travaillent dans différentes branches. En France, c'est 73 sites. A Carentan, Aurys œuvre dans la branche vitrage du pôle matériaux innovants et plus particulièrement au sein de Glassolutions France. On y transforme le verre plat transparent pour lui donner des formes, des couleurs.

AURYS revend ses produits à des grands fabricants d'ameublement, à des architectes qui assemblent ces pièces sur des meubles dans quatre univers : la cuisine, la salle à manger, la chambre et la salle de bain. Cette activité constitue 80 % du chiffre d'affaires du site carentanais. Le reste de la production repart dans les usines du réseau Saint-Gobain pour la découpe, par exemple.



*Le verre de cette porte de douche a été transformé chez AURYS.*

### Les matières premières

Le verre représente 60 % des achats d'AURYS ; il est acheminé par camions (24 tonnes par camion). Des produits de transformation sont nécessaires ; il s'agit des laques, du vernis, du xylène (dilution des laques) et autres produits chimiques d'argenteure.



## Rencontre avec Christophe BRICE, Directeur de site



**AH : Vous êtes directeur du site depuis deux ans, quel est votre parcours ?**

**CB :** Je suis diplômé de l'École des mines de Douai et de l'INSEAD (école supérieure de commerce). Avant de rejoindre Aurys, je travaillais dans l'industrie automobile.

**AH : A votre arrivée, quel a été votre cheval de bataille ?**

**CB :** Aurys sortait d'une crise sociale. Depuis mon arrivée, nous nous employons à faire évoluer la culture de l'entreprise, mais il faut expliquer, informer des enjeux, de la réalité économique de l'entreprise. Tout le monde doit avancer dans le même sens grâce à la tolérance au changement, au dialogue social et aux débats d'idées. Un climat social apaisé s'est installé.

**AH : Quelles sont aujourd'hui les difficultés rencontrées par Aurys ?**

**CB :** Dans notre secteur, on dit que lorsque le bâtiment va, tout va. Or en ce moment ... Une chute de l'activité par rapport à 2012 nous a amenés à mettre en place le chômage partiel au 1<sup>er</sup> janvier de cette année afin d'ajuster notre production aux ventes. En avril, nous avons repris l'activité normale, car avec la neige qui a endommagé nos locaux mi-mars, nous avons pris une semaine de retard auprès des clients. Je pense que nous allons entrer dans une nouvelle phase de chômage partiel. Il nous faut protéger les 207 familles liées à l'entreprise, il ne faut pas avoir honte d'y avoir recours. Et puis les crises, c'est cyclique, les prévisions annoncent que le secteur du bâtiment va reprendre en fin d'année, avec le décalage, pour nous ce sera sûrement mi-2014 !

**AH : Qu'est-ce qui fait la force de votre entreprise ?**

**CB :** Aurys ne se connaît pas de concurrent en Europe capable de proposer autant de flexibilité. Nous pouvons remplir un même camion avec des produits simples, classiques et des produits complexes, à forte valeur ajoutée. Nous pouvons alors proposer des services variés tout en optimisant nos coûts de transport. Grâce à nos services « recherches et développement » et « marketing », Aurys est force de proposition auprès de ses clients, nous répondons à toutes les demandes, mais nous présentons également des solutions tendance.

**AH : Parlez-nous des objectifs que vous poursuivez.**

**CB :** Toujours satisfaire quatre publics principaux :

- Les salariés. Notre richesse, c'est nos hommes et nos femmes. Nous menons des travaux sur l'autonomie, nous voulons faire avancer l'entreprise avec la tête des salariés et plus seulement avec leurs muscles. Nous insistons sur la formation, la polyvalence et les polycompétences.
- Les clients. Pratiquement à parts égales, Français et Allemands. Nous avons mis en place des indicateurs de performance : depuis deux ans, nous évaluons le taux de service, nous mesurons la satisfaction de nos clients.
- Les actionnaires. Pour conserver leur confiance, nous devons respecter nos engagements, nous parlons de croissance profitable et durable. Saint-Gobain investit massivement pour notre site, c'est une preuve de confiance.
- Ceux qui nous entourent. Nous ne négligeons pas l'aspect sociétal, en partenariat avec les pouvoirs publics ; nous prenons garde aux impacts que pourrait engendrer notre activité sur l'environnement, aux nuisances qu'elle pourrait causer à nos voisins.

**AH : Saint-Gobain axe sa communication sur l'environnement et le développement durable, comment mettez-vous cet aspect en application à Carentan ?**

**CB :** Saint-Gobain est le leader mondial de l'habitat durable, dans le cadre de la politique « Qualité, Environnement, Hygiène et Santé » (EHS), nos engagements sont : zéro accident de travail, zéro maladie professionnelle, zéro incident environnemental. Nous consacrons 5 à 10 % de notre investissement à cette politique. Les salariés sont sensibilisés aux impacts environnementaux, chaque jour, ils assistent au quart d'heure EHS dispensé par des managers de proximité. Notre manière de traiter l'EHS est cadrée par la compagnie Saint-Gobain via des audits. Quant aux produits que nous travaillons, le calcin (chutes de verre) est réutilisé et constitue 30 % des apports des usines de fabrication. Nous récupérons les boues d'argenture, elles sont envoyées en Allemagne où elles sont transformées à nouveau en matières premières.

**AH : Que pensez-vous de Carentan ?**

**CB :** Au début, j'avais installé ma famille à Caen pour bénéficier des services. Aujourd'hui nous habitons Carentan et en sommes très satisfaits. On y trouve tout, du petit commerce au supermarché et je trouve les commerçants sympathiques, avenants. C'est une jolie région, j'aime à courir autour du port de plaisance !



ZI de Pommenauque - 50500 Carentan  
Tél. 02 33 71 65 00 Fax. 02 33 71 65 19  
www.glassolutions.fr

AH : Audrey HASLEY  
CB : Christophe BRICE



## COMITÉ SENIORS Voyage 2013

160 seniors de 72 ans et plus ont participé au voyage 2013. Un repas cabaret à Sideville était au programme. Les capacités d'accueil du site se limitant à 80 personnes, c'est les 24 et 25 septembre que les uns et les autres ont pu participer. Au programme, halte à la biscuiterie de Sainte-Mère-Église, avant de gagner Sideville où un repas gastronomique, apprécié de toutes

les papilles, attendait nos convives. Au cours du repas, des animations faisaient monter l'ambiance : magie, chansons et danses ont comblé les yeux et les oreilles de tous. Le « french cancan » a rajeuni tous nos hôtes qui, de retour à Carentan vers 18 heures, ont exprimé leur satisfaction.

**Nicole LEGASTELOIS,**  
Adjointe, Présidente du Comité consultatif seniors



## ÉTAT CIVIL - 1<sup>er</sup> semestre 2013

### Naissances

Le 04.01.13 Elyo HEBERT  
 Le 14.01.13 Ciara DE SAINT DENIS  
 Le 21.01.13 Métisse MASSON  
 Le 28.01.13 Lucas DUHAMEL  
 Le 01.02.13 Sony DEBARD  
 Le 02.02.13 Aaron LEVAST  
 Le 03.02.13 Nathan MARIE  
 Le 11.02.13 Diana LECARPENTIER  
 Le 17.02.13 Soukaïna SOUMAÏLA  
 Le 24.02.13 Rose HEBERT  
 Le 27.02.13 Samuel HEDOUIN  
 Le 09.03.13 Annabel ASSELINNE  
 Le 22.03.13 Chloé ABRAHAM DELACOUR  
 Le 25.03.13 Bony MOULIN  
 Le 02.04.13 Roxane MORISSE  
 Le 08.04.13 Léna ROPTIN  
 Le 09.04.13 Camille LAVARDE  
 Le 15.04.13 Amaury CARPENTIER  
 Le 28.04.13 Azilis BARBET  
 Le 30.04.13 Shanna FERREY  
 Le 30.04.13 Cindy COUSIN  
 Le 10.05.13 Evan VARIN  
 Le 11.05.13 Louis MAUNOURY  
 Le 26.05.13 Tiago AVISSE  
 Le 30.05.13 Léonie PINEAU  
 Le 17.06.13 Pierrot ALTHOFFER  
 Le 20.06.13 Younès SAÏDANI  
 Le 24.06.13 Marius AVISSE

### Mariages

Le 20.04.13 Calypso MIGNOT, coiffeuse, et Hateme BACCAR, éboueur  
 Le 11.05.13 Valérie MANCHION, mère au foyer, et Eric GALLAS, aide monteur  
 Le 11.05.13 Valérie ENOT, agent de production, et Frédéric LEMIERE, conducteur offset  
 Le 25.05.13 Gabrielle BEUVE, infirmière, et Sullivan LEQUERTIER, conducteur de travaux

### Décès

Le 03.01.13 Thierry HÉBERT  
 Le 05.01.13 Marie PINEL veuve BANCOD  
 Le 16.01.13 Gaston ROLLAND  
 Le 22.01.13 Charles LEVAVASSEUR  
 Le 22.01.13 Nathalie MINERBE épouse MARIE  
 Le 27.01.13 Denise CLOVIS  
 Le 30.01.13 Raymond LEGOUPIL  
 Le 02.02.13 Michel PICOT  
 Le 05.02.13 Louise HUE  
 Le 06.02.13 Anna RUELLAN veuve METWALLI  
 Le 09.02.13 Claude SCHELLES  
 Le 22.02.13 Jacqueline LEPETIT veuve LEMARÉCHAL  
 Le 22.02.13 Nicole FOURNIER  
 Le 24.02.13 Denise BOUDIGOU veuve MOREAU  
 Le 08.03.13 Aimable LEGASTELOIS  
 Le 10.03.13 Marthe LANGLOIS veuve COUILLARD  
 Le 13.03.13 Bernadette LHONNEUR veuve HOUSSET  
 Le 14.03.13 Guy LEBAS  
 Le 20.03.13 Yves LAGADEUC  
 Le 23.03.13 Michel LECHEVALIER  
 Le 25.03.13 Fernand GABRIELLE  
 Le 27.03.13 Jean-Pierre CREPIN  
 Le 30.03.13 Janine LESUR  
 Le 02.04.13 Louise MARIE dit CALAIS veuve BOUZIANE  
 Le 10.04.13 Marthe MAURY veuve DUBERNET  
 Le 14.04.13 Christiane BERGÈRE veuve GALLAS  
 Le 14.04.13 Bernard FAUVEL  
 Le 27.04.13 Guy DIESNIS  
 Le 28.04.13 Emile PELHÂTE  
 Le 27.04.13 Denise LE GALL épouse MONS  
 Le 28.04.13 Raymonde GROUALLE veuve NOËL  
 Le 29.04.13 Marie-Louise MARIE veuve LETOURNEUR  
 Le 01.05.13 Gustave LEPAUMIER  
 Le 04.05.13 Lucienne MOREL veuve PICOT  
 Le 10.05.13 Paul LERÉVÉREND  
 Le 10.05.13 Renée GOSSELIN veuve BAZIRE  
 Le 12.05.13 Michel GIARD  
 Le 13.05.13 Valérie BERTELO  
 Le 20.05.13 Robert BARY  
 Le 22.05.13 Celia FURSE épouse PILCHER  
 Le 24.05.13 Jeanne DAUVERS veuve LASCAUX  
 Le 25.05.13 Jeanne DRIEU épouse MOREL  
 Le 26.05.13 Lucienne MARIE veuve LE CLOAREC  
 Le 30.05.13 Lucienne LEGIGAN veuve LECOQ  
 Le 01.06.13 Pierre GRESSELIN  
 Le 07.06.13 Marie SAMSON veuve FRANÇOIS  
 Le 07.06.13 Germaine DUVAL veuve GUÉGAN  
 Le 12.06.13 Marie-Pauline PINABEL  
 Le 12.06.13 Marguerite BERNARD veuve MOISANT  
 Le 13.06.13 Marie-Louise LEGRIFON veuve COURBARON  
 Le 14.06.13 Louis MESLET  
 Le 15.06.13 Simonne EVRARD divorcée RODIER  
 Le 24.06.13 Germaine LECLÈRE veuve DELAPIERRE  
 Le 25.06.13 Jules LAMAZURE  
 Le 26.06.13 Alain BERTIN



## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Cette rubrique résume les principales décisions du Conseil municipal ; chacun n'ayant pas forcément accès à la presse quotidienne, ce condensé sera désormais communiqué régulièrement dans le bulletin municipal.

### Réunion du 28 mars 2013

**Bilan des cessions 2012.** Huit cessions de biens immobiliers ont été décidées en 2012 : trois concernent des régularisations foncières. La plus importante : la cession de 18 lots ou îlots de terrain à bâtir, après viabilisation par la commune. Le prix de 55 € TTC le m<sup>2</sup> a été défini suite à l'établissement du budget prévisionnel du lotissement. Cette opération va permettre de mettre sur le marché de l'accession à la propriété des terrains situés dans un quartier proche du centre-ville et des services.

Deux autres concernent des terres agricoles cédées, l'une à son exploitant, et l'autre à un riverain.

**Bilan des acquisitions immobilières 2012.** Les acquisitions immobilières décidées en 2012 traduisent une volonté forte de maîtrise des extensions urbaines. La totalité des trois acquisitions décidées concernent des terrains actuellement d'usage agricole qui se trouvent dans les secteurs classés urbanisables du PLU, IAU ou (extension d'habitat) ou IAUX (secteur de mixité urbaine).

**Subvention au CCAS.** Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 250 000 € au CCAS pour lui permettre de faire face notamment à la gestion de la crèche, de continuer le partenariat avec le Conseil général pour le suivi des bénéficiaires du RSA, de soutenir le jardin solidaire et de permettre le développement des aides facultatives (colis personnes âgées, goûter et spectacle de Noël des enfants, aides au paiement de la cantine scolaire, aides ponctuelles). Le CCAS soutient également financièrement le Coup de pouce des marais ainsi que l'ABEC.

Concernant le jardin solidaire, il s'agit d'une action basée sur le volontariat des personnes concernées. M. LHONNEUR précise que cette action a permis aussi de mettre en place des contrats aidés (CAE 7h ou 20h).

**Subventions.** Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 500 € aux Restos du cœur et de 200 € aux Etoiles saint-hilairiennes.

### Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles.

Le Conseil municipal décide de faire passer de 642 € à 719 € par enfant la participation aux charges de fonctionnement des écoles primaires publiques réclamée aux communes dépourvues d'écoles élémentaires et dont les enfants sont scolarisés à Carentan.

**Fournitures scolaires.** Le Conseil municipal décide de maintenir les crédits alloués par élève pour les fournitures scolaires comme l'an dernier soit : 46 € (élémentaire) ou 37 € (maternelle).

### Forfait Notre-Dame

- élémentaire : 390,53 € (356,16 € l'an passé) soit 38 662,33 € pour 99 élèves ;  
- maternelle : 1 221,32 € (1 055,43 € l'an passé) soit 31 754,44 € pour 26 élèves ;  
soit une somme totale de : 70 416,77 €.

**Vote des comptes administratifs 2012.** Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte administratif 2012 ainsi que celui du nouveau quartier. Il vote également à l'unanimité, sur proposition du Conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement et de la Commission des finances, ceux des services de l'eau et de l'assainissement.

**Vote du compte de gestion.** Sur le rapport de M. LHONNEUR, Maire, et proposition de la Commission des finances, le Conseil municipal à l'unanimité vote le compte de gestion du Comptable de la Commune de l'exercice 2012.

**Affectation des résultats.** Sur le rapport de M. LHONNEUR et proposition de la Commission des finances, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide l'affectation des résultats (voir ci-contre).

**Budget primitif 2013.** Sur présentation du Maire, le Conseil municipal vote les budgets pour 2013 : budget principal (ville), budget eau et budget assainissement.

**Fiscalité locale 2013.** Sur le rapport de M. LHONNEUR et proposition de la Commission des finances, le Conseil municipal décide de maintenir les taux des contributions locales pour 2013 comme suit :

- Taxe d'habitation : 18.98
- Taxe foncière (bâti) : 17.32
- Taxe foncière (non bâti) : 35.54

Le taux de CFE n'est plus à voter à partir de cette année car la fiscalité professionnelle (CVAE, CFE, IFER, TASCOT, TF additionnelle) a été transférée à la Communauté de Communes et le produit est compensé intégralement par cette dernière.

**Projet de résidence services - Cession des biens de la succession LEGRET.** Lors de sa réunion du 27 septembre 2011, le Conseil municipal a décidé l'acquisition des biens issus de la succession LEGRET situés 21, rue de l'Abreuvoir pour un montant de 200 000 € (conforme à l'avis de France Domaine). Il est indiqué que la société Partélios Habitat serait disposée à réaliser une résidence services pour seniors en collaboration avec la Mutualité Française qui en assurerait la gestion.

Pour assurer la faisabilité de l'opération, la cession de la propriété cadastrée AC n°65 se ferait à l'euro symbolique, étant observé que la Commune a engagé, en plus de l'acquisition, les frais de démolition et de dépose des branchements pour un montant d'environ 55 000 €. Le Conseil municipal donne son accord.

**Vente de livres de la bibliothèque.** Le Conseil municipal donne son accord pour la vente de livres déclassés de la bibliothèque et fixe les tarifs suivants : 0,20 € - 0,50 € - 1 € - 2 € selon la valeur et l'état du livre.

**Permis de construire un atelier technique.** Sur le rapport du Maire, le CM autorise donc le Maire à déposer une demande de permis de construire un atelier aux ateliers municipaux.

**Informations du Maire sur la passation de marchés en procédure adaptée.** M. LHONNEUR informe le Conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement de la voirie rue du Gibet pour la construction de 15 logements individuels par Manche Habitat, et après analyse des offres, un marché en procédure adaptée est conclu avec les entreprises retenues soit :

Lot 1 : Terrassement, voirie, réseaux d'eaux usées et pluviales et espaces verts : Entreprise SARL LAISNEY pour un montant de 188 288, 65 € HT

Lot 2 : Réseau d'eau potable, électricité basse tension, éclairage public, gaz, téléphone et fibre optique : groupement d'entreprise SITPO/SORAPEL pour un montant de 62 762.60 € HT

|  |                |
|--|----------------|
| Ville  |                |
| Résultat cumulé  | 2 836 503,72 € |
| Report à nouveau à la section de fonctionnement - Compte 002 | 1 928 544,59 € |
| Besoin de financement - Compte 1068                          | 907 959,13 €   |

|  |              |
|--|--------------|
| Eau  |              |
| Résultat cumulé  | 60 388,90 €  |
| Report à nouveau à la section de fonctionnement - Compte 002 | 60 388,90 €  |
| Mise en réserve au compte 1068                               |              |
| Assainissement   |              |
| Résultat cumulé  | 435 196,97 € |
| Report à nouveau à la section de fonctionnement              | 435 196,97 € |
| Mise réserve au compte 1068                                  |              |



## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

### Réunion du 25 juin 2013

**Extension et réhabilitation de la médiathèque.** M. LHONNEUR rappelle qu'en date du 12 février 2013 le Conseil municipal a décidé d'engager la mission de maîtrise d'œuvre concernant l'extension et la réhabilitation de la bibliothèque en un espace culture / médiathèque.

M. BOUTELOUP, maître d'œuvre, présente l'avant-projet sommaire. Ce projet s'inscrit dans l'enveloppe de 400 000 € HT (hors équipement) prévue au budget. Cependant, lors des études préalables, le maître d'œuvre a relevé des désordres apparents sur la charpente et la couverture de ce bâtiment. Il y aura donc lieu de rajouter à ce coût d'extension les travaux de reprise complète de la charpente et de la couverture que l'on peut estimer à 150 000 € HT, étant observé que ces travaux sont absolument indispensables au maintien hors d'eau de ce bâtiment.

M. LHONNEUR précise en outre que, dans le cadre du contrat de territoire, une subvention de 19 % des dépenses éligibles a été obtenue. Une rencontre avec les services de la DRAC est programmée le 28 juin afin de solliciter également un financement du Conseil régional et de l'Etat. Il précise que la compétence culture passe à la nouvelle Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier prochain et que le projet a été inscrit dans ce sens au titre du contrat de territoire en vue de l'attribution de l'aide départementale. Le Conseil municipal, à la majorité, donne son accord et autorise le Maire à déposer le permis de construire pour la réalisation de l'opération.

**Nombre et répartition des sièges des délégués communautaires.** Le nombre et la répartition des délégués sont établis dans les Communautés de Communes, par accord des deux tiers au moins des Conseils municipaux des communes intéressées représentant la moitié de la population totale de celles-ci, ou de la moitié des Conseils municipaux des communes intéressées représentant les deux tiers de la population totale. Cette répartition tient compte de la population de chaque commune selon le principe suivant :

- Au minimum un délégué par commune ;
- Le nombre de délégués tient compte de la population de la commune ;
- Aucune commune ne peut détenir plus de la moitié des sièges.

Il est proposé de répartir à l'amiable **un nombre maximum de 71 sièges**. De plus, il est proposé une répartition par strate de population définie comme suit :

- de 1 à 600 habitants : 1 délégué titulaire ;
- Puis, par tranche de 500 habitants supplémentaires : 1 délégué titulaire supplémentaire.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord sur le nombre et la répartition des délégués par commune tel que défini ci-dessus, Carentan disposant de 12 sièges sans délégués suppléants.

**Nouveau quartier aux Fontaines - Proposition du programme PSLA présenté par la société Partélios.** La société Partélios propose de réaliser sur l'assiette réservée dans le « nouveau quartier » un programme social location/accession (PSLA) de 6 logements (deux fois trois). Le Maire présente ensuite le projet prévu. Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord sur cette proposition.

**Projet de construction de la salle de tennis de table.** Le projet consiste à refaire une salle de tennis de table de même capacité que la partie conservée (soit un total de 400 m<sup>2</sup>) et d'y ajouter des vestiaires aux normes ainsi que des locaux de stockage et de réunion pour le club. Le projet prévoit en outre une entrée sur le côté et la mutualisation du local de rangement. Il indique que le projet s'inscrit dans l'enveloppe de 400 000 € HT prévue au budget. Le Maire est autorisé à déposer le permis de démolir et le permis de construire pour la réalisation de l'opération.

**Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau et assainissement.** Concernant l'eau potable, l'année 2012 enregistre une relance des consommations tant de la part des industriels que des usagers domestiques. Le rendement du réseau s'est très nettement amélioré comme en témoigne le rapport vente sur production. Concernant l'aspect qualitatif, la situation s'améliore (baisse des

déséthyles atrazines et nitrates). En ce qui concerne le taux de renouvellement, celui-ci a diminué du fait de la non-réalisation de travaux sur le réseau. Les actions suivantes ont été réalisées en 2012 :

- Le dévoilement de canalisations route d'Auvers : 136 600 € HT ;
- La réalisation de nouveaux branchements pour des constructions neuves ;
- Le déplacement de plusieurs compteurs à la demande des usagers ;
- Le nettoyage du château d'eau : 2 483,16 € HT.

En 2013, il est prévu également :

- Le raccordement des Maîtres Laitiers : 49 074 € HT ;
- Le déplacement de la conduite à la Guinguette : 14 364 € HT ;
- Le renouvellement des réseaux du Quai-à-Bourre : 60 000 € HT ;
- Le nettoyage annuel du château d'eau : 2 483,16 € HT ;
- La création d'un site internet ;
- Le renouvellement d'une centaine de compteurs.

Concernant l'assainissement « eaux usées », il rappelle que la station d'épuration n'a pas connu de dépassement de sa capacité de traitement en 2012 et que les rendements épuratoires ont été meilleurs en 2012 en intégrant ceux des Maîtres Laitiers :

| Paramètres       | Rendement | Mesure Amont Effluent Brut | Mesure Aval Effluent traité | Normes rejet |
|------------------|-----------|----------------------------|-----------------------------|--------------|
| DCO              | 97,1 %    | 950 mg/l                   | 24 mg/l                     | 90 mg/l      |
| DBO <sub>5</sub> | 99,3 %    | 542 mg/l                   | < à 3 mg/l                  | 25 mg/l      |
| MES              | 98,7 %    | 342 mg/l                   | 4 mg/l                      | 30 mg/l      |
| NTK              | 95,1 %    | 64 mg/l                    | 3 mg/l                      | 10 mg/l      |

Il faut noter une augmentation de la charge hydraulique entre 2011 et 2012 de 5,96 % pour une augmentation de la charge polluante en DBO<sub>5</sub> de 7,78 %. La moyenne des charges en DBO<sub>5</sub> atteint un peu plus de 71 % de la charge nominale, soit environ 21 500 EH (Equivalent Habitant) avec des pointes ponctuelles journalières de 33 030 EH. Sur le plan de la charge en DCO, la moyenne est à 16 700 EH et atteint ponctuellement 38 117 EH. Les apports d'effluents des Maîtres Laitiers du Cotentin ont représenté 13 607 m<sup>3</sup> (1,8 % du volume traité) avec une charge carbonée en DCO moyenne par jour de 320 kg soit un apport à 2 670 EH. Enfin, les volumes by-passés ne représentent que 0,38 %.

Les Tarifs « Eau + Assainissement » en 2012 sont de 3,37 € TTC/m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> (selon l'ONEMA la moyenne nationale était de 3,62 TTC en 2009). A Carentan, les taxes et redevances (eau et assainissement cumulées) représentent 29 % du prix de l'eau (15 % seulement au niveau national) alors que le prix du service ne représente que 71 % (contre 85 % au niveau national).

Les travaux suivants ont été réalisés en 2012 :

| Nature   | Lieu                 | Travaux réalisés   | Montant de l'opération et aides de l'Etat, de l'ADEM, de l'ARS                  |
|--|----------------------|--|---|
| Diagnostic Assainissement                                | Ensemble de la ville | Diagnostic des réseaux d'assainissement avec inspection télé-visuelle de 5000 m <sup>3</sup> en option, par IC Eau & Environnement et C'Diag Conseil.  | 47 235 € HT + 18 000 € HT d'aides avec une aide de l'ADEM de 27 368 €.          |
| Marché gestion de la STEP                                | STEP                 | Assistance conseil pour le renouvellement du marché de prestation de services pour la gestion technique de la STEP par Saurier & Associés.   | 6 500 € de la 2712/2012   |
| Faisabilité doublage STEP                                | STEP                 | Etude de faisabilité pour l'extension des ouvrages d'épuration de la STEP liés à l'implantation des MLC.   | 8 800 € HT  |
| Doublage des capacités de la STEP                        | STEP                 | Dossier d'autorisation au titre du Code de l'Environnement pour l'extension de la STEP par Saurier & Associés.   | 12 800 €  |
|  | Puits des Fontaines  | Mise en place d'un ballon anti-bélier par la SAUR.   |   |
| Aménagements réglementaires et améliorations épuratoires | STEP                 | Mise en place d'un nouveau canal de comptage en sortie de station, sur l'eau traitée.<br>Mise en place du traitement Phosphore.<br>Mise aux normes de la ventilation du local de la tête d'épuration.<br>Etude de faisabilité des grasses sur l'unité de méthanisation en projet.<br>Mise en place de la régulation de l'aération et changement de l'automate pour la recirculation des boues. | Subvention AEDH Traitement Phosphore : 24 483,00 € + prix à taux 0 de 15 300 €. |

**Extension du diagnostic des réseaux d'assainissement 2013.** M. LHONNEUR rappelle que, le Conseil municipal, lors de sa réunion du 9 février 2012, avait délibéré favorablement pour que soit réalisé un diagnostic des réseaux d'assainissement par le bureau d'étude I.C. Eau et Environnement, pour un montant de 47 235 € HT, avec sollicitation d'une aide auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, prenant également en compte l'assistance à maîtrise d'ouvrage apportée par le cabinet SEEN, pour la passation de ce marché. Cette aide, d'un montant de 27 368 €, a été consentie par la convention n°1032985 (1) 2012. Le diagnostic se déroule en trois phases :



## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite et fin)

- Phase initiale : Recueil des données et pré-diagnostic avec enquête chez les industriels ;
- Phase 1 : Campagne de mesures et diagnostic ;
- Phase 2 : Programme de travaux, suite au passage caméra (présenté le 13/06/2013).

Il rappelle que l'objectif de ce diagnostic est de localiser les problèmes au niveau des postes de relevage, des branchements et des réseaux et de les traiter par un programme de travaux pluriannuel afin de limiter les apports d'eaux claires parasites.

L'Agence de l'eau souhaite également que ce diagnostic soit mené dans son ensemble afin d'apporter des solutions globales et obtenir des résultats tangibles et efficaces.

Cette extension de diagnostic obligerait les communes de Saint-Hilaire-Petitville et Saint-Côme-du-Mont à conventionner avec Carentan pour l'établissement d'un marché complémentaire, lesdites communes apportant leur contribution aide de l'Agence de l'eau déduite.

Sur ce rapport et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de groupement de commande à intervenir, avec les deux communes précitées, pour la mise en œuvre du marché complémentaire et sollicite l'aide complémentaire de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

**Contribution au FSL (Fonds social pour le logement).** Le Conseil municipal décide de renouveler pour 2013 l'adhésion au FSL, soit 5 248 €.

**Tarifs école de musique.** Sur le rapport de M. REGNAULT, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs de l'école de musique pour la rentrée scolaire 2013 en raison du transfert de compétence envisagé à la nouvelle Communauté de Communes. Les tarifs sont donc maintenus comme suit :

**Tarifs restauration municipale.** Sur proposition de la Commission restauration municipale, il y aurait lieu de maintenir les tarifs pour les écoles maternelles et primaires en raison du transfert de compétence vers la nouvelle Communauté de Communes, et d'augmenter de 2,5 % les autres tarifs :

| TARIFS RESTAURATION MUNICIPALE |                           |                          |                      |  |
|--------------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------|--|
| OBJET                          |                           | TARIFS Rentrée 2012-2013 | Prix revient 2012 de | Tarifs proposés par la commission restauration scolaire rentrée 2013 |
| CARENTAN                       | Le 1 <sup>er</sup> enfant | 3,91 €                   | 6,75 €               | 3,91 €   |
|                                | Le 2 <sup>e</sup> enfant  | 3,70 €                   | 6,75 €               | 3,70 €   |
|                                | Le 3 <sup>e</sup> enfant  | 2,73 €                   | 6,75 €               | 2,73 €   |
| HORS COMMUNE                   | Le 1 <sup>er</sup> enfant | 4,13 €                   | 6,75 €               | 4,13 €   |
|                                | Le 2 <sup>e</sup> enfant  | 3,93 €                   | 6,75 €               | 3,93 €   |
|                                | Le 3 <sup>e</sup> enfant  | 2,92 €                   | 6,75 €               | 2,92 €   |
| LYCEENS                        |                           | 4,00 €                   | 5,30 €               | 4,10 €   |
| STAGIAIRES                     |                           |                          |                      |  |
| PROFESSEURS - CAT -            |                           |                          |                      |  |
| PERSONNEL                      |                           | 5,10 €                   | 5,30 €               | 5,20 €   |
| REPAS PERSONNES AGEES          |                           | 7,80 €                   | 8,00 €               | 8,00 €   |

le Conseil municipal, à l'unanimité, vote les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

**Carte loisirs.** Mme CREPIN, Adjointe, indique que dans le cadre de l'action permettant aux jeunes de bénéficier d'une réduction sur les tarifs d'adhésion des associations concernées (40 % pour les enfants tranche A et 30 % tranche B), il y a lieu de rembourser sous forme de subvention les associations concernées comme suit :

- Judo Club JA Carentan : 205 € pour 7 enfants ;
- Football : 70 € pour 4 enfants ;
- Handball : 72 € pour 3 enfants ;
- Majorettes : 40 € pour 2 enfants ;
- Tennis : 47 € pour 1 enfant.

**Acquisition d'immeubles en état d'abandon rue Moselman.** M. LHONNEUR rappelle que par délibération du 13 décembre 2013, le Conseil municipal a décidé d'engager une procédure d'état d'abandon manifeste concernant un immeuble situé au 8, rue Moselman à Carentan. Les mandataires de la SCI LYRA s'étant manifestés, la cession à la Commune pourrait avoir lieu sur la base de 80 000 € pour tenir compte de la démolition des immeubles inachevés. Le Conseil Municipal décide l'acquisition par la Commune des immeubles précités.

**Demande de garantie d'emprunt présentée par la société ESH Partélios.** Sur proposition de M. LHONNEUR, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder la garantie de la Commune demandée par la Société Parthélios pour l'emprunt de 762 500 € que ladite société doit réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour la réalisation de travaux dans les logements du quartier du port de plaisance (amélioration des performances thermiques), dont le montant est estimé à 855 837 €.

**Attributions de marchés passés en procédure adaptée.** M. LHONNEUR informe le Conseil municipal des marchés passés en procédure adaptée concernant :

- la réalisation des travaux de voirie avec un minimum fixé à 150 000 € HT, le montant maximum annuel ne pouvant dépasser 500 000 €. Le marché peut être reconduit une fois. Après analyse des offres, le marché a été attribué à l'entreprise EUROVIA.
- la construction d'un boulodrome (délibération en date du 9 février 2012 autorisant le dépôt de permis de construire). Les différents lots ont été attribués comme suit :
  - Lot 1 : Gros œuvre : entreprise DIENIS pour un montant de 36 643,90 € HT
  - Lot 2 : Charpente bois : entreprise LEPETIT Daniel S.A pour un montant de 29 366,34 € HT
  - Lot 3 : Couverture et bardage : entreprise MARIE TOIT pour un montant de 32 550,90 € HT
  - Lot 4 : Menuiserie métallique : déclaré infructueux au motif d'une insuffisance de concurrence

| Résidents carentanais   | TARIFS RENTREE SCOLAIRE 2013 |         |
|---|------------------------------|---------|
|   | ENFANTS                      | ADULTES |
| EVEIL MUSICAL   | 45 €                         |         |
| FORMATION MUSICALE  | 80 €                         | 100 €   |
| FORMATION INSTRUMENTALE   | 80 €                         | 100 €   |
| FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE                                     | 120 €                        | 180 €   |
| LOCATION D'UN INSTRUMENT  |                              |         |
| . 1 <sup>re</sup> année   | 45 €                         | 45 €    |
| . 2 <sup>e</sup> année  | 70 €                         | 70 €    |
| Non carentanais   | TARIFS RENTREE SCOLAIRE 2013 |         |
|   | ENFANTS                      | ADULTES |
| EVEIL MUSICAL   | 90 €                         |         |
| FORMATION MUSICALE  | 160 €                        | 200 €   |
| FORMATION INSTRUMENTALE   | 160 €                        | 200 €   |
| FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE                                     | 240 €                        | 360 €   |
| LOCATION D'UN INSTRUMENT  |                              |         |
| . 1 <sup>re</sup> année   | 90 €                         | 90 €    |
| . 2 <sup>e</sup> année  | 140 €                        | 140 €   |
| Pour tous   |                              |         |
| Forfait stage   |                              | 30 €    |
| Forfait préparation BAC   |                              | 25 €    |
| Participation à un ensemble sans formation musicale et/ou instrumentale |                              | 30 €    |



## JEUNESSE



## Voyage à Londres avec la Maison des Jeunes

Pendant les vacances d'été, 32 adolescents de la Maison des Jeunes se sont rendus à Londres, accompagnés de leurs animateurs, Charlotte, Mickaël, Hervé et Olivier.

Sondés sur la destination du voyage, les adolescents avaient émis le souhait de se rendre dans la capitale du Royaume-Uni, intéressés par la culture anglaise et les monuments les plus connus comme Big Ben. Beaucoup n'étaient jamais allés en Angleterre.

Durant ce séjour, le groupe était logé dans un hôtel dans Hyde Park<sup>1</sup>. Malgré la chaleur, les jeunes ont su profiter de cette magnifique ville, même à pied. Leurs meilleurs souvenirs : la visite de Londres à bord du fameux bus ouvert, la visite du musée de cire Madame TUSSAUDS<sup>2</sup> et le shopping ! L'ambiance durant ce séjour était la même qu'à la Maison des Jeunes : géniale !

1. [http://www.visitlondon.com/fr/endroits\\_a\\_visiter/detail/610718-hyde-park](http://www.visitlondon.com/fr/endroits_a_visiter/detail/610718-hyde-park)
2. <http://www.madametussauds.com/London/>

D'autres sorties ont eu lieu cet été : Deauville, Honfleur et Barfleur.

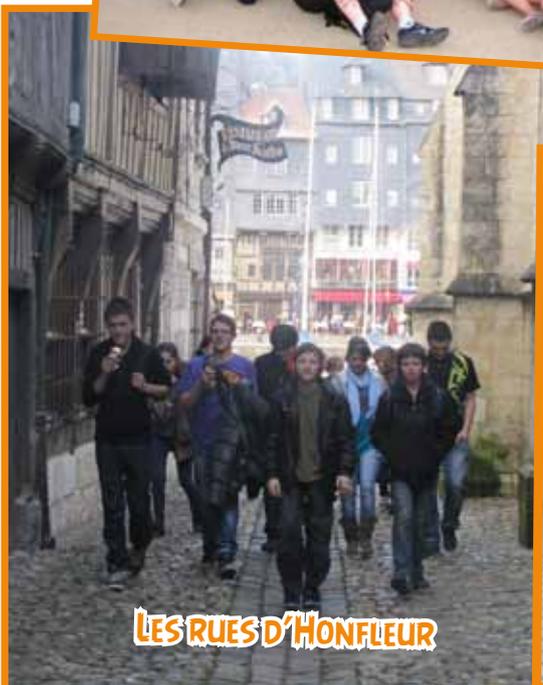
## Stage plongée à Omonville-la-Rogue

Au mois d'août, Omonville-la-Rogue a accueilli 13 Carentanais pour un séjour « Plongée ». Sous le soleil de la Manche, ce mini-camp, installé au camping, a profité de toutes les structures offertes : tennis, pêche, volley-ball... Mais l'activité phare restait la plongée, sport inconnu donc générateur d'interrogations pour les uns, voire d'appréhension pour les autres. Cette initiation s'est couronnée d'une grande satisfaction commune, les plus hardis ont même décroché le baptême des 6 mètres.

D'autres sites méconnus ont suscité leur intérêt : le jardin Jacques Prévert, port Racine, le phare de Goury, le nez de Jobourg (nos richesses touristiques)... Le soleil a également permis une baignade à Vauville.

La vie en collectivité (repas, vaisselle, jeux, veillées) s'est déroulée sous le respect d'un planning précis et rigoureux accepté de chacun. Chaque adolescent avait au sein de son groupe des tâches à respecter. Eh oui, les vacances, ce ne sont pas que des loisirs !!

**Guylaine CREPIN,**  
Adjointe à la Jeunesse



## SPORT

### Accueil des arbitres du district

Les 14 et 15 septembre 2013, le CSC section football participait à l'organisation d'un stage des arbitres du district classés D1. Une première dans le département qui se renouvellera sans doute compte tenu d'une organisation parfaite et d'une excellente ambiance. La Ville de Carentan avait été choisie pour sa situation centrale, ses installations sportives de qualité et la piscine, permettant aux arbitres la pratique de la natation, de la musculation, et de se détendre dans le sauna et le hammam.

**Christian SUAREZ,**  
Adjoint aux sports



## FORUM DES ASSOCIATIONS Le plein d'inscriptions

Beaucoup de monde le 7 septembre dernier au Forum des associations où l'on a fait le plein des inscriptions. Soixante associations étaient sur le terrain pour accueillir le public dont la fréquentation a été constante toute la journée. Un grand merci aux bénévoles qui en ont assuré le succès et qui contribuent toute l'année à faire vivre un aussi grand nombre de structures associatives : nous leur souhaitons toute la réussite qu'elles méritent et encourageons leurs adhérents à participer activement aux organisations qu'elles mettent en œuvre afin d'assurer leurs engagements financiers. Rappelons que la ville de Carentan est à l'initiative de cette organisation dont c'était la 18<sup>e</sup> édition cette année.

**Louis REGNAULT,**  
1<sup>er</sup> Adjoint, en charge de la vie associative

## Tribune libre

*Selon l'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales*

### Majorité municipale

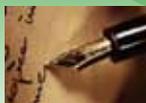
*J.-P. Lhonneur, L. Regnault, A.-F. Fossard, X. Grawitz, G. Crépin, A. Meunier, E. Moisset, C. Suarez, N. Legastelois, F. Alexandre, J. Lemaitre, C. Lerosier, F. Buiron, M. Loquet, B. Regnault, R. Martin, E. Françoise, F. Pilot, M. Lahougue, F. Senepart, J. Miclot, N. Goubin.*

La réforme des rythmes scolaires fait l'objet en ce moment d'un débat animé.

Tout le monde semble unanime pour reconnaître que le rythme de la semaine de quatre jours ne convient pas au bien être de l'enfant et est préjudiciable aux apprentissages. Les résultats des écoliers français se dégradent dans tous les classements internationaux. Pour toutes ces raisons, conformément au décret du 24 janvier 2013, les communes devront appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Il revient donc au Maire, en concertation avec les conseils d'école, de proposer un projet d'organisation du temps scolaire. Cette nouvelle organisation de la journée et de la semaine impose aux collectivités de mettre en place des activités périscolaires, 3 heures par semaine, soit 45 minutes par jour. Ces activités, à ce jour, seront totalement à la charge de la commune : frais de personnel (animateurs), achat de fournitures et de matériel ... Et la commune devra, en outre, résoudre le problème des locaux.

Ces cinq dernières années, la majorité municipale, sous l'impulsion du Maire, a réduit drastiquement la dette de la commune en la faisant passer de 13 à 8,6 millions d'euros. Elle a diminué les dépenses de fonctionnement en faisant des efforts dans tous les domaines. Nous ne pouvons que regretter cette décision du gouvernement qui nous impose des dépenses supplémentaires tout en réduisant par ailleurs nos dotations.

Pour le groupe de la majorité,  
Annie-France FOSSARD, Adjointe aux Affaires scolaires



### Opposition municipale

*H. Houel, V. Dubourg, C. Guillemette, I. Basneville, R. Tribouillard, O. Jouault, C. Violette.*

6 ans déjà... Le mandat municipal actuel se termine. Pendant toutes ces années, nous avons été présents dans les Commissions et bien évidemment aux Conseils municipaux. Nous avons accumulé de l'expérience dans tous les domaines de la gestion municipale. Nous nous sommes retrouvés tous les mardis en fin d'après-midi pour faire le point sur l'actualité carentanaise. Nous avons ouvert un blog. Un certain nombre de nos articles ont amené un débat sur des sujets divers toujours en lien avec la vie municipale. Nous avons quelquefois surpris, comme lors d'un dépôt de gerbe dédié aux victimes de la déportation au cours d'une manifestation patriotique. Nous avons aussi le souvenir d'un 1<sup>er</sup> avril, concernant la piscine alors en construction, qui n'est pas passé inaperçu. Nous souhaitons également une belle animation pour clore ce mandat, d'où cette proposition d'un « midi minuit » le 23 août dernier. Cette animation, réussie grâce à l'engagement de nombreux amis, a attiré beaucoup de monde à Carentan. C'était notre objectif et nous sommes très heureux de l'avoir atteint.

Sachez, amis lecteurs, qu'être élu municipal dans l'opposition est un rôle bien ingrat. Il faut beaucoup de motivation pour durer. Nous avons tenté tout au long de ces années d'exprimer notre différence tout en accompagnant les dossiers utiles au développement de Carentan. Nous avons connu des moments d'enthousiasme et d'autres plus déprimants ; ainsi va la vie politique. Ce mandat restera pour chacun d'entre nous une belle expérience. C'est à vous que nous la devons. Alors une dernière fois, peut-être, nous vous remercions de la confiance que vous nous aviez accordée en 2008.

Les élus de l'opposition municipale  
[www.carentambition.unblog.fr](http://www.carentambition.unblog.fr)



## RETOUR EN IMAGES SUR LA FÊTE DE L'EAU 2013



POUR SA 2<sup>e</sup> ÉDITION, LA FÊTE DE L'EAU A CONNU UN ÉNORME SUCCÈS. UNE FOULE DE SPECTATEURS TRÈS IMPORTANTE A ENVAHI LES ABORDS DU PORT POUR PARTICIPER AUX ANIMATIONS, DÉCOUVRIR LES DÉMONSTRATIONS ET ASSISTER AUX CONCERTS ET AU SPECTACLE « DANSE DE L'EAU ».



### QUELQUES IMAGES :

- DÉPART DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE.
- LES PORTEURS D'EAU À L'ARRIVÉE.
- PETITE PROMENADE SUR L'EAU DANS UNE BULLE.
- PROMENADE SUR LE DREKNOR.
- BAPTÊMES DE CANOË ET KAYAK
- ATELIER DE BULLES GÉANTES.
- SAUVETAGE AVEC LES CHIENS TERRE-NEUVE.
- LE CAMP VIKING ET LES COMBATTANTS NORMANDS.
- SPECTACLE « DANSE DE L'EAU ».



## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2013

Le thème national de cette 30<sup>e</sup> édition des Journées du patrimoine était « les cent ans de la loi fondatrice de protection des Monuments historiques et de leurs abords », la loi du 31 décembre 1913.

A ce titre, trois circuits permettaient la visite de quatre monuments inscrits ainsi qu'une visite commentée de l'église.

Les circuits de visite ont remporté un grand succès, d'autant plus que l'ouverture exceptionnelle d'un hôtel particulier du XVIII<sup>e</sup> siècle permettait au public d'admirer un ensemble très homogène de décor lambrissé Louis XV ainsi qu'une trentaine de dessus de portes ou de fenêtres peints de scènes aux thèmes et à la facture très divers.

**Anne MAHEUX,**  
Guide des Journées du patrimoine



*Hôtel particulier XVIII<sup>e</sup> situé rue Holgate.*

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Bibliothèque de rue

Qu'entend-on par « Bibliothèque de rue » ? Il s'agit en fait d'un concept expérimenté dans de nombreux lieux en France comme à l'étranger, le plus souvent sur des lieux de vacances comme les plages, ou bien dans des parcs et jardins en zone urbaine. Concept où le livre tient le rôle principal.

Cet été, la bibliothèque municipale de Carentan est sortie de ses murs pour aller proposer un temps de lecture et de détente aux enfants, dans différents endroits de la ville.

Les matinées du mois de juillet et de début août, la petite camionnette communale, décorée pour l'occasion, chargée de livres, avec à son bord Isabelle LEEMAN (bibliothécaire) et Yvette LEGOUBIN (bénévole), s'est arrêtée sur le port, à la Rocade, au lavoir, à la Croix Belle-Pique et rue Henry-Dunant.

Une fois nattes de plage et parasols installés, Yvette et Isabelle ont accompagné les enfants dans la découverte des livres et leur ont lu les livres, à la demande.

Chaque lieu a été visité deux fois, à deux semaines d'intervalle. Ce qui a permis à environ 70 enfants de profiter de cette action.

L'accueil des enfants et des adultes rencontrés lors de chacune de ces installations était chaleureux et bienveillant.

Au vu du succès de cette première expérience, rendez-vous est pris pour l'année prochaine, en espérant que le temps soit aussi clément qu'il l'a été cette année.

Pour conclure, disons que ce concept a le mérite d'aller au devant des gens et de présenter le livre, la lecture comme loisir, mais aussi la bibliothèque. C'est en cela que l'idée est intéressante, car elle peut toucher des personnes éloignées de la lecture, qui ne fréquentent pas la bibliothèque, voire qui ne la connaissent pas.

**Corinne BACH-THAI,**  
Responsable de la bibliothèque municipale



## SAISON CULTURELLE - Programme 2013-2014



### Villes en Scène



### Théâtre en Partance et sa troupe Les Embruns

Farces normandes

Mardi 25 février 2014 à 20h30

Deux plaisanteries d'Anton TCHEKHOV

Mardi 1<sup>er</sup> avril 2014 à 20h30



En furetant dans les archives départementales, mais surtout dans des greniers ou des caves de vieilles demeures appartenant à des familles qui vivent dans la Manche depuis des temps immémoriaux, nous avons découvert avec un vif intérêt, pour les gens de théâtre que nous sommes, que chaque ville et chaque village de notre beau département a son compte d'histoires irrévérencieuses et burlesques qui dessinent en filigrane un portrait haut en couleurs de la Manche et de ses habitants. Variées comme le sont les paysages normands, ces histoires nous enseignent que le rire est bien le propre de l'homme.



Ces deux plaisanteries mettent en scène deux scènes en un acte d'Anton TCHEKHOV. Surtout connu pour ses drames (*La Cerisaie, Les Trois Sœurs, La Mouette...*), l'auteur met ici son sens aigu de l'exploration de l'âme humaine au service de l'humour et du burlesque. Pour l'auteur russe, il n'y a pas de genre mineur. Au contraire, son art d'écrivain est rendu plus vif et la puissance comique du dramaturge est amplifiée par la concision et l'économie des moyens employés ; il affirmait à cet égard : « Plus c'est court, mieux ça vaut... La brièveté est sœur du talent. »

La troupe Les Embruns



## FESTIVITÉS DU 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

« Carentan, la ville de la 101<sup>e</sup> Airborne » se prépare

Le programme du 70<sup>e</sup> anniversaire prend forme et va se préciser encore dans les semaines à venir. Les premières réunions de préparation ont déjà rassemblé élus et responsables associatifs désireux de s'investir dans la réussite de ces journées : « Carentan, la ville de la 101<sup>e</sup> Airborne », encore ainsi appelée par les soldats américains d'aujourd'hui, tient à ce que cet anniversaire soit à la fois digne et festif, respectueux de la charte qui engage tous les organisateurs. Nous accueillerons peut-être les derniers vétérans survivants à se rendre en Normandie (ceux qui avaient 20 ans en 1944 en ont aujourd'hui 90). Plus sûrement, nous accueillerons des familles de vétérans, leurs enfants et petits-enfants ainsi que de très nombreux visiteurs.

La pose et l'inauguration à l'entrée de Carentan d'un monument à la mémoire du Colonel COLE, vainqueur de la bataille décisive du « carré de choux », sera un moment fort de ce 70<sup>e</sup> anniversaire, ainsi que le défilé nautique sur le canal du Haut-Dick de véhicules amphibies ayant participé aux opérations de juin 44. Sont également prévus des parachutages sur Carentan à partir de plusieurs de C-47 d'époque, un grand bal de la Libération au gymnase du Haut-Dick avec orchestre de 20 musiciens, le camp Arizona et ses figurants, la traditionnelle marche sur les pas de la 101<sup>e</sup> Airborne..., et bien d'autres animations tant notre ville est sollicitée d'un peu partout. D'autres programmations sont également à l'étude et s'affineront dans les semaines à venir.

**Louis REGNAULT,**  
1<sup>er</sup> Adjoint, chargé de la vie associative



*Au matin du 12 juin 1944, les parachutistes américains entrent dans « Carentan, la ville de la 101<sup>e</sup> Airborne », ainsi surnommée en qualité de première ville libérée par ce régiment de 7 000 hommes et qui en perdra 3 500 dans la bataille pour la prise de la ville.*



*Projet de monument qui sera érigé dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire.*

Dans le cadre d'un ouvrage sur Carentan en 1944 qui sera publié en juin prochain lors des festivités du 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, les auteurs sont à la recherche de photographies de Carentan prises pendant la libération en juin 1944. Si vous avez dans vos archives personnelles ou vos photos de famille des clichés que vous souhaitez faire partager, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir les apporter à l'office du tourisme de Carentan. En vous remerciant par avance pour votre aide.

**Centre historique des parachutistes  
du Jour-J / Paratrooper**



## POUR LA PETITE HISTOIRE

### Carentan dans la guerre de Cent Ans

Au X<sup>e</sup> siècle, Carentan et le territoire qui forma plus tard son éléction étaient connus sous le nom de « Cingate ». Ce territoire, divisé en 30 domaines, faisait partie de la donation que fit, en 1008, le duc de Normandie Richard II à sa femme Judith de Bretagne au lendemain de son mariage. Carentan fera partie intégrante du domaine ducal du X<sup>e</sup> siècle jusqu'au rattachement de la Normandie à la couronne de France en 1204.

En 1106, le roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup> BEAUCLERC, troisième fils de Guillaume le Conquérant, débarqué à Barfleur la veille de Pâques, assiste aux célébrations pascales en l'église de Carentan. SERLON, l'évêque de Sées, accueille le roi en lui décrivant l'état misérable du duché ainsi que le grand dénuement de ses sujets rassemblés dans l'église. Il l'encourage même à détrôner son frère aîné, Robert COURTEHEUSE, duc de Normandie depuis la mort de leur père Guillaume. Ce sera chose faite le 28 septembre 1106 lors de la bataille de Tinchebray qui permit de rétablir la paix en Normandie, après vingt ans de désordre.

En 1142, Geoffroy PLANTAGENËT, comte d'Anjou, époux de Mathilde l'Emperesse, fille d'Henri I<sup>er</sup> BEAUCLERC, s'empare de Carentan tandis que les barons du Cotentin viennent lui jurer fidélité.

Le 16 août 1199, c'est en l'église de Carentan que Jean sans Terre apprend la mort de son frère, le roi Richard Cœur de Lion. Il part aussitôt s'installer sur le trône d'Angleterre. Le roi Jean séjournera à plusieurs reprises au château de « Karenten », les 30 et 31 janvier et le 30 septembre 1200, en juin 1201 puis en 1203, année au cours de laquelle il perdra la Normandie. Comme presque toutes les villes du Cotentin, Carentan cessera alors d'être anglaise et ouvrira ses portes au roi de France Philippe Auguste.

En 1240, Louis IX, le futur Saint Louis, séjourne à Carentan. Il ordonne d'y faire construire « une ceinture de murailles », enceinte sommaire consolidée plus tard sur ordre du même roi. Dès lors, de 1203 à 1346, Carentan va connaître près de 150 ans de paix. Les conditions de vie sont devenues meilleures, le servage a pratiquement disparu, l'élevage est favorisé par les droits de « vaine pâture » et le bétail est abondant, les villes se couvrent « d'un blanc manteau d'églises ».

Les prétentions d'Edouard III, qui s'est déclaré héritier légitime du trône de France le 7 octobre 1337, déclenchent la guerre de Cent Ans. La Normandie ne sera pas épargnée. Le 1<sup>er</sup> juillet 1346, Edouard III débarque à la Hougue (Saint-Vaast) à la tête d'une armée de 30 000 hommes et de 6 000 chevaux. Le 20 juillet, les Anglais sont aux portes de Carentan. Les soldats qui la protègent, retranchés dans le château, résistent tant bien que mal, mais après deux jours sont vendus aux Anglais par deux chevaliers français, Roland de Verdun et Nicolas de Grouchy. « Mais sitôt qu'Edouard fut parti, quelques Normands s'assemblèrent, recouvrèrent par force d'armes la ville et le château et prirent lesdits chevaliers », lesquels furent conduits à Paris par Philippe le DESPENSIER, capitaine de la ville et du

château. « *Le roi Philippe VI leur fit incontinent trancher la tête, "aux haies" au mois de décembre 1346* ». Edouard III, rendu en outre furieux par la mort de trois seigneurs français qui avaient pris son parti (le roi de France les avait fait exécuter à Saint-Lô), livre son armée aux représailles : la ville est mise au pillage, les maisons des notables abattues, les fortifications démolies, le château brûlé ; seule l'église est épargnée. En mai 1364, Bertrand DU GUESCLIN reprend Carentan aux Anglais : « *DU GUESCLIN fit venir le capitaine du Pont-d'Ouve et lui demanda comment s'y prendre pour s'emparer du château : "attaquez en faisant crier DU GUESCLIN, dit-il, et ce cri étonnera plus la garnison (anglaise) qu'un millier de Français."* » Un texte de 1410 nous donne une description assez précise du château de Carentan : « *Quatre corps de bâtiments carrés y défendaient de leurs hauts murs une cour où l'on trouvait puits, four à pain, cour à poulaillers, poudre, bombardes et veuglaïres, viretons et arbalètes, barils de lard, farine, cidre et vins. A l'époque où naissait Jeanne d'Arc, mâchicoulis en bois de chêne, créneaux de maçonnerie, jusqu'à la corde de chanvre du puits refaite par un cordier de Saint-Hilaire-Petitville. Tout avait été minutieusement remis en état, sauf les chambres d'habitation délabrées. Le château possédait une chapelle (...) dite de Saint-Michel.* »

En 1417, après qu'Henri V eut débarqué à Touques, la ville de Carentan juge plus prudent de se livrer aux Anglais et d'éviter ainsi une nouvelle destruction. Toute la Basse-Normandie était alors occupée préférant « la domination anglaise » aux sévices de la guerre. « *Sir BOUTRAS devint capitaine de Carentan et David HOWEL capitaine de la forteresse des Ponts-d'Ouve* ».

Le 23 février 1419, Henri V d'Angleterre, qui vient de défaire l'armée française à Azincourt, charge les habitants de Carentan d'entretenir les remparts de la ville. En 1434, la garnison anglaise n'est plus que de trois fantassins, un cavalier et douze archers. La reconstruction de l'église Notre-Dame commence sous l'occupation anglaise dès 1443. Elle sera embellie grâce aux libéralités de Guillaume de CERISAY, grand bailli du Cotentin et conseiller de Louis XI.

Les Anglais qui ont débarqué à Cherbourg en avril 1450 évitent d'attaquer Carentan redevenue française le 26 septembre 1449. A leur passage, ils sont harcelés par les habitants de Carentan et ceux des villages voisins renforcés par une compagnie de 400 cavaliers que leur envoie le comte de CLERMONT le mardi 14 avril. Et c'est de Carentan que le comte de CLERMONT part le mercredi 15 avril 1450 pour rattraper les Anglais et les battre à Formigny. Ainsi prend fin la plus longue guerre de notre histoire, au cours de laquelle Carentan a démontré son rôle stratégique jusqu'à devenir une base de départ pour la bataille de Formigny.

Par Louis REGNAULT,  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

## PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

### NOVEMBRE 2013

Championnat d'oiseaux exotiques • du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 novembre • salle du Haut-Dick

Thé dansant - Stéphane FAUNY • jeudi 7 novembre • salle des fêtes • à 14h

Cérémonie officielle • lundi 11 novembre • salle des fêtes • à 11h

Gilles SERVAT - Spectacle Villes en Scène • mercredi 20 novembre • salle des fêtes • à 20h30

Concert Sainte-Cécile • dimanche 24 novembre • salle des fêtes • à 15h30

### DÉCEMBRE 2013

Marché de Noël • du vendredi 6 au dimanche 9 décembre • place du Grand-Valnoble

Téléthon • vendredi 6 et samedi 7 décembre

Quinzaine commerciale • du samedi 7 au mardi 31 décembre

Corrida de Noël • dimanche 15 décembre • de 10h à 12h dans les rues de Carentan

Repas des personnes isolées • lundi 23 décembre • salle des fêtes

Exposition de peintures • samedi 21 décembre au jeudi 2 janvier 2014 • de 14h à 18h • salle du Haut-Dick

Arrivée du Père-Noël • dimanche 22 décembre • rues de Carentan

### JANVIER 2014

Thé dansant - Stéphane FAUNY • jeudi 23 janvier • salle des fêtes • à 14h

### FÉVRIER 2014

Thé dansant - Didier GILBERT • jeudi 27 février • salle des fêtes • à 14h

Farces normandes - Spectacle Les Embruns • mardi 25 février • théâtre • à 20h30

### MARS 2014

Inédith Piaf - Spectacle Villes en Scène • mercredi 26 mars • théâtre • à 20h30

Thé dansant - Stéphane FAUNY • jeudi 27 mars • salle des fêtes • à 14h

### AVRIL 2014

Deux plaisanteries d'Anton TCHEKHOV - Spectacle Les Embruns • mardi 1<sup>er</sup> avril • théâtre • à 20h30

Festival des marais • du lundi 7 au dimanche 13 avril • théâtre



CARENTAN.info – Octobre 2013

Ville de Carentan  
Boulevard de Verdun  
50 500 CARENTAN

Tél : 02.33.42.74.00 / Fax : 02.33.42.74.29

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45  
et le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45

[www.ville-carentan.fr](http://www.ville-carentan.fr)

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR  
Responsable de la rédaction : Annie-France FOSSARD  
Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Ont participé à la rédaction : J.-P. LHONNEUR, A.-F. FOSSARD, A. HASLEY, L. REGNAULT, A. MEUNIER, N. BARRERE, M. LEMOUTON, A. LECOUTURIER, C. SUAREZ, Anne-Solène FOSSARD, C. BRICE, N. LEGASTELOIS, G. CREPIN, O. DAVID, Service Jeunesse et Sports, C. BOIVIN, V. DUBOURG, A. MAHEUX, C. BACH-THAI, Les Embruns, Centre historique des parachutistes du Jour-J, D. BEUVE, S. LAJOYE.  
Photos : Studio DEBEAUPTE, C. BADOIOU, A. HASLEY, A.-F. FOSSARD, L. REGNAULT, AMS M. SARI, AURYS, N. LEGASTELOIS, J. DE BONFILS, J.-P. ANNE, J.-L. PIERSON, O. DAVID, Service Jeunesse et Sports, A. MAHEUX, C. BACH-THAI, Les Embruns, S. LE DRAR, D. POISSON

Imprimeur : LE REVEREND Valognes

